

BUDGET PARTICIPATIF DES ÉCOLES



Mairie de Paris

Place de l'Hôtel de Ville
75004 Paris



Lauréat (**3 étoiles**) des Trophées de
la Participation et de la Concertation
2018



budgetparticipatif.paris.fr



CONTACT

Cyrille PEYRAUBE, Directeur du cabinet de Patrick Bloche
cyrille.peyraube@paris.fr
01.42.76.65.77

À RETENIR

- Un pouvoir de parole et de décisions donné aux enfants ;
- Une forte participation : 83% des écoles élémentaires de Paris, soit 66 155 enfants par an ;
- Une approche pédagogique pour apprendre la citoyenneté ;
- Une démarche reproductible qui s'inscrit dans une stratégie globale de la promotion de la démocratie.

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Paris, capitale française, compte plus de deux millions habitants et est située en Ile-de-France.

La Maire actuelle est Anne Hidalgo, élue depuis 2014.

La ville a consacré 5% de son budget d'investissement au budget participatif entre 2014 et 2020 soit un demi-milliard d'euros.

PRÉSENTATION DU PROJET

Le budget participatif de Paris existe depuis 2014. Si la participation à ce dispositif est déjà satisfaisante, la ville a souhaité étendre le mécanisme aux écoles pour élargir son impact en termes d'inclusion sociale et de renforcement de la culture de la participation. Selon la Maire de Paris "on ne naît pas citoyen, mais on le devient".

Le premier budget participatif des écoles est lancé en 2016. Le dispositif est répété en 2017, 2018 et 2019. Une enveloppe de 4 millions d'euros est allouée au budget participatif des écoles par la Ville chaque année, répartie également entre toutes les écoles participantes.

Un autre budget participatif est consacré aux collèges.

UNE DÉMARCHE VISANT LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, UN OUTIL DE PÉDAGOGIE

Le dispositif s'applique à toutes les écoles élémentaires de la ville, sur la base du volontariat. 83% des écoles se sont inscrites dans la démarche.

Il vise à apprendre aux enfants à se saisir du budget participatif dès le plus jeune âge et étendre son appropriation à toutes les catégories sociales. Il est conçu comme un outil de pédagogie, d'initiation à la citoyenneté et au vivre-ensemble et de diffusion d'une culture de la participation à même de démocratiser la société.



ÉLABORATION D'UN CATALOGUE DE PROJETS POUR VOTE

Le dispositif est co-construit avec les équipes pédagogiques de l'Education Nationale, la Direction des Affaires Scolaires de la Ville ainsi que l'Académie de Paris.

La ville a d'abord élaboré avec des enseignants et des animateurs de la Ville en charge des activités périscolaires, un catalogue de projets pour lesquels peuvent voter les enfants. Cette approche a pour but de surmonter les défis de délais liés au budget participatif habituel (étude de faisabilité, du coût et des modalités de mise en œuvre d'un projet, etc.) afin de permettre de réaliser des projets dans un temps adapté à la durée de la scolarité des enfants.

Ces groupes de travail ont permis d'élaborer un catalogue de 20 projets répartis en 4 thématiques : une école de l'expérimentation, une école numérique, une école sportive et une école agréable. Le financement de kits d'expérimentation éco-scientifique, d'instruments de musique, de logiciels de codage, de salles de cinéma figurent ainsi parmi les projets proposés.

LA CO-CONSTRUCTION DES IDÉES : LE DESIGN-THINKING

Suite à la transmission du catalogue aux écoles, les enfants sont invités à s'interroger sur le sens et sur le rôle et le fonctionnement de l'école. Les écoles organisent des débats et le vote des projets. Ensuite, chaque école produit le document « Mon budget participatif » qui décrit la démarche pédagogique de l'école et le choix des enfants. Le document est transmis à la ville. Dans certains écoles les enfants ont participé à l'élaboration de ce document.

La communication autour du budget participatif passe essentiellement par les directeurs d'écoles. Le catalogue des projets, la charte du budget participatif des écoles et des courriers explicatifs leurs sont envoyés par le rectorat afin de les informer sur la démarche.



L'EVALUATION DU DISPOSITIF

Les projets choisis par les enfants sont instruits par les services techniques, soumis au vote du Conseil de Paris et ensuite réalisés.

SATISFACTIONS ET DIFFICULTÉS

- 83% des écoles, soit 66 155 enfants participent chaque année. Ce chiffre a augmenté en 2019 avec 91% des écoles participantes.
- Les enfants ont un réel pouvoir pour construire l'école de demain.

ÉTAPES DU PROJET



Note : ce calendrier est modifié au fil des années.



Cette publication est sous licence Creative Commons - BY- SA. Vous pouvez reproduire, diffuser et modifier cette publication à condition de citer la source et de publier toute adaptation sous les mêmes conditions que cette publication.